

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
MRC DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue **LUNDI, le 7 novembre 2022**, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à **vingt-heures**.

À laquelle sont présents :

Messieurs
Frédéric Jean, Maire
Jean-Yves Gosselin
Jean-Guy St-Pierre

Mesdames
Chantal Blanchette
Sandra Proulx
Melyssa Talbot Blais
Isabelle Furlotte

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire

Monsieur Jean-Eudes Gaudet, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

La séance débute par une période de recueillement.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

R-183-2022

IL EST PROPOSÉ par : Melyssa Talbot Blais
APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :
D'ouvrir cette séance régulière du Conseil, Il est 20h00.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture est faite de l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de la séance régulière
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le lundi 3 octobre 2022
- 4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance spéciale du conseil tenue le jeudi 6 octobre 2022
- 5 Adoption des comptes à payer
- 6 Administration
 - 6.1 Divulgence des intérêts pécuniaires
 - 6.2 Soirée reconnaissance des bénévoles le jeudi 8 décembre 2022 au gymnase de l'école La Francolière
 - 6.3 Reddition de comptes pour le programme Prabam

- 7 Sports et loisirs
 - 7.1 Demande de sous-traitance pour la patinoire municipale hiver 2022-2023
- 8 Travaux Publics
 - 8.1 Soumission pour déneigement du site patrimonial et rue du Rocher 2022-2023
 - 8.2 Transport de la neige 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024
- 9 Eau – aqueduc – égouts
- 10 Incendie – Sécurité publique et/ou civile
 - 10.1 Dépôt du rapport mensuel du service des incendies pour le mois d’octobre 2022
 - 10.2 Sécurité publique – services de la sûreté du Québec
- 11 Urbanisme
 - 11.1 Demande de dérogation mineure pour le 280, chemin Saint-François Ouest, lot 6 307 526 du cadastre du Québec
- 12 Dossiers et projets en cours
 - 12.1 Demande de déboursement progressif numéro 4 à l’entreprise Les Constructions R. paradis pour les travaux d’installation d’une annexe abritant un escalier d’issue et un ascenseur à la Maison de la paroisse
 - 12.2 Attestation de fin des travaux pour la Montée de Morigeau, dossier RIRL-2020-990
 - 12.3 Attestation de fin de travaux pour la Montée de Morigeau dossier CTX49326
- 13 Correspondance
 - 13.1 Confirmation du versement de la compensation 2022 pour la collecte sélective des matières recyclables
 - 13.2 Proportion médiane et facteur comparatif du rôle d’évaluation foncière Exercice financier 2023
 - 13.3 Lettre de remerciement de la Fondation du Cégep de La Pocatière pour la contribution de la Bourse des Maires
 - 13.4 Correspondance de monsieur Jacques Boulet concernant la protection du patrimoine religieux de Saint-François de la Rivière-du-Sud
 - 13.5 Correspondance du Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches (RGFCA)
 - 13.6 Correspondance de la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches
- 14 Varia
- 15 Période de questions
- 16 Levée de la séance régulière

R-184-2022

IL EST PROPOSÉ par : Isabelle Furlotte

APPUYÉ par : Sandra Proulx

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D’accepter l’ordre du jour tel que proposé en laissant le varia ouvert.

3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL TENUE LE LUNDI 3 OCTOBRE 2022

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

R-185-2022

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette

APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le lundi 3 octobre 2022 sans modification.

4 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL TENUE LE JEUDI 6 OCTOBRE 2022

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

R-186-2022

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Guy St-Pierre

APPUYÉ par : Melyssa Talbot Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil tenue le jeudi 6 octobre 2022 sans modification.

5 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

REVENUS D'OCTOBRE 2022

Journal l'Écho, remboursement frais de poste	153,60
Fax	2,00
Permis	672,85
Bar	831,90
Journée Interculturelle	271,35
Loyers	3850,00
Location salle	50,00
Loyer CPE	2500,00
Volley-ball	390,00
MRC, entente PSM MMPJ volet 1B	75000,00
Ministère des Transports, amélioration réseau routier	5283,80
Matériel tuyau cassé (Ferme René Fiset & Fils)	1469,48
Municipalité Saint-Pierre, emprunt recherche en eau	5772,93
Weed Man, crédit au compte	482,50
Gouvernement du Canada, subvention emploi d'été (Camp)	1997,00
TOTAL :	97 895,51

COMPTES À PAYER DE NOVEMBRE 2022

Ministre des Finances, 2 ^e versement Sûreté du Québec	81126,00
Les Construction R. Paradis, versement # 2, projet ascenseur	14105,02
Hydro-Québec,	
Usine de filtration	3657,68
Caserne incendie.....	386,46
Poste surpresseur	94,92
Enseigne 4 chemins	31,79
Poste ass. Morigeau	209,32
Parc Olivier Tremblay	60,57
Compteur d'eau St-Pierre	30,96

Poste ass. Village.....	3310,48	
Maison Paroisse.....	527,83	
Maison Paroisse (nv).....	45,68	
Pavillon Bédard.....	76,00	
2, 5 ^e rue Est.....	53,49	
Climatisation Loisirs.....	291,11	
Éclairage public.....	830,14	
Loisirs.....	2465,74	12072,17
Bell Mobilité, Iphone Loisirs et Garage		172,61
Vidéotron,		
Bureau.....	278,73	
Garage.....	103,02	
Usine filtration.....	103,89	
Surpresseur St-Pierre.....	36,11	
Loisirs.....	170,51	
Bibliothèque.....	104,98	797,24
Energir		
Garage.....	20,37	
Maison Paroisse.....	248,37	
Loisirs.....	634,11	
Caserne.....	47,72	950,57
VISA,		
Google.....	46,79	
Apple Music.....	17,23	
Wix.com, forfait premium.....	441,48	
Wondershare.....	60,48	
Adrénaline Sport, pièce débroussailleuse.....	68,38	
Fleurs et Jardins Lemieux, 40 ans de service adj.....	100,03	
Purolator.....	67,49	
Remise annuelle sur carte d'affaires.....	-39,88	762,00
Johanne Cyr, consultante développement de projets		1560,00
Ministre Revenu Québec, remise d'octobre 2022		8256,71
Ministre Revenu Québec, remise pensions alimentaires		518,90
Revenu Canada, remise d'octobre 2022		2846,30
Retraite Québec, remise d'octobre 2022		416,90
La Fabrique, loyer de novembre 2022, Bibliothèque du Rocher		350,00
REMB. CELLULAIRE d'octobre 2022		
Jean-Eudes Gaudet.....	25,00	
Réjean Pellerin.....	25,00	
Maxime Blais.....	25,00	
Stéphane Chouinard.....	25,00	100,00
Sandra Proulx, remb. fournitures		86,09
Florent Gendron, rénover et peindre 2 fenêtres M. Paroisse		1240,78
L'Écho de St-François, publication		672,60
Les Concassés du Cap, collecte octobre 2022		4500,22
Energycycle, enfouissement septembre 2022		5639,32
Ethier Avocats, hon. prof. récupération supplémentaire TPS-TVQ		759,40
Communication Imago, configuration du domaine et renouvellement du nom de domaine pour 5 ans		557,57
Ville de Montmagny, entraide incendie		438,44
Tremblay Bois Migneault Lemay, hon. prof.		
Règlement d'emprunt achat terrain.....	1613,39	
Projet 48 unités logement.....	730,10	
Règlement d'emprunt mise de fonds nouveau CPE ...	1661,39	
Service première ligne 2022.....	574,88	4579,76
Emco, asphalte froide		450,70
Garage MTY, ajustement des freins camion Ford		30,79

Agat Laboratoires, analyses eau potable	58,64
Groupe Corriveau, inspection anti-refoulement (usine)	896,81
Les Entreprises JRMorin, Bordure de béton.....	3211,00
Asphalte	1326,50
Transport	250,00
4 h pelle à 107,05	428,20
	5996,76
Laboratoire de Canalisations Souterraines, inspection télévisée de conduite d'égout	2086,80
Construction S.R.B. sciage de trottoir	785,08
Boulon Hydraulique CMT, outils garage	99,89
Pneus André Ouellet, pneus niveleuse	356,05
6tem TI, support technique sur place	408,11
6tem TI, configuration réseau communication	5817,63
Linde Canada, 2255 m ³ à 0,3814 oxygène	1040,28
Agat Laboratoires, analyses eau usée	136,82
St-François Pharma, eau déminéralisée	16,36
MRC Montmagny, entretien annuel fibre optique	840,00
Féd. Québécoise chasseurs et pêcheurs, affiliation partenaire 2022	150,00
Groupe SID Ass., hon. prof. projet ascenseur	3121,57
Garage Minville, changer lumières sur tracteur Kubota	100,22
Kemira, pass	15386,80
Maxi-Métal, pièce camion 208 service incendie	691,46
Eric Lefebvre, remb. frais déplacement 26km	11,18
Camions Globocam, pièces camion Freightliner	667,10
Service de réparation JP, 23¼ hres ajuster bloc ciment + matériel barrage	7577,44
Pièces niveleuse	1153,09
	10037,92
Boulon Hydraulique CMT, pièces Garage	259,59
MolsonCoors, bière (Loisirs)	2222,18
Permafib, 10 feuilles de polybord (Patinoire)	4880,69
Régie L'Islet Montmagny, gestion CTL	3137,36
Linde Canada, 2009 m ³ à 0,3814 oxygène (Usine d'eau)	927,75
Brandt, réparation niveleuse	1731,32
Agat Laboratoires, analyse eau potable et usée	337,46
MRC de Montmagny, entente inspecteur intermunicipal Entente inspecteur intermunicipale.....	25017,30
Vidange août ajout usine d'eau potable	556,00
Vidange fosse d'urgence (Jean-Sébastien Blais)	409,45
	25982,75
Les Constructions R. Paradis, paiement #4 projet ascenseur	64762,17
Enair Contrôle, maintenance des systèmes (Usine d'eau)	394,45
Fenestration Roy, thermos et installation à la Caserne incendie	3443,85
BuroPro Citation, contrat photocopieur	77,30
Jocelyne Noël, entretien bureau octobre 2022	90,00
Béton Montmagny, 4 verges béton	1066,97
Alphonse Lamonde inc., réparation Loisirs	1743,15
Linde Canada, location réservoir oxygène	503,06
MRC Montmagny, tonnage juillet-août-septembre 2022	7275,62
Marguerite Bouffard, entretien Loisirs	100,00
Les Concassés du Cap, conteneurs Garage	4117,72
Stéphane Chouinard, remb. bottes de travail	155,21
MaxiMétal, chargeur à batterie (camion pompe Caserne)	1713,27
Fondation Cégep La Pocatière, contribution 2022 (1de 5)	1635,00
Macpek, pièces camion Ford	1133,43
Aquatech, opération usine eau potable et ass. des eaux	9772,87
Agat Laboratoires, analyse eau potable	58,64

Les Alarmes Clément Pelletier, service surveillance Caserne	206,96
Dominique Dumas, remb. factures decorations d'Halloween	242,54
Chantal Blanchette, remb. Factures bonbons + sacs Halloween	285,99
Dépanneur Servi-Express, fournitures journée interculturelle et Halloween	180,08
Postes Canada, envoi journal l'Écho extérieur	48,76
Pagenet, téléavertisseurs	57,20
Distribution SecurMed, 2 imperméables (Garage)	285,14
InfoPage, IPA (service incendie)	122,79
Pièces d'Autos GGM, pièces équipement	260,30
L'Oie Blanche, annonce offre d'emploi dir. gén. adjoint	290,32
6tem TI, Microsoft 365 business standard	441,50
Avantis, matériel divers	
Barrage	75,88
Service incendie	63,82
Embellissement	66,29
Maison Paroisse.....	56,23
Loisirs.....	141,29
Garage	1177,61
Abri pour sel (Garage).....	2279,37
	3860,49
Novicom Technologie, achat 3 radios (service incendie)	3953,49
BuroPro Citation, 6 caisses papier	467,26
Ultramar Arrêt Stop, essence	405,64
Postes Canada, envoi journal l'Écho	118,00
Supérieur Propane, location cylindre	9,20
TOTAL :	340 453,04

Je soussigné, Jean-Eudes Gaudet, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la Municipalité possède dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

Après analyse et discussions;

R-187-2022

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette

APPUYÉ par : Sandra Proulx

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter les comptes à payer.

6 ADMINISTRATION

6.1 DIVULGATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS

Conformément à l'article 360.2 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le greffier ou le secrétaire-trésorier doit, au plus tard le **15 février de chaque année**, transmettre, **via le dépôt dans le Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR)**, le relevé identifiant les membres du conseil qui ont déposé, ou non, une déclaration d'intérêts pécuniaires.

Le directeur général et greffier trésorier remet à chaque élu le formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires à remplir et remettre avant la date fixée.

6.2 SOIRÉE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES LE JEUDI 8 DÉCEMBRE 2022 AU GYMNASSE DE L'ÉCOLE LA FRANCOLIÈRE

Annuellement, la municipalité organise une activité intitulée :
La soirée reconnaissance des bénévoles en guise de
remerciement pour le précieux travail de tous les bénévoles qui
se sont impliqués au sein de la communauté.

Après analyse et discussion,

R-188-2022

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Isabelle Furlotte

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

De tenir l'activité La soirée reconnaissance des bénévoles jeudi
le 8 décembre à 17h30 au gymnase de l'école la Francolière.

6.3 RÉDDITION DE COMPTES POUR LE PROGRAMME PRABAM

Attendu que la Municipalité s'est vu octroyer en date du 21 juin
2021 par madame Andrée Laforest, Ministre, une aide financière
au montant de 109 657\$ dans le cadre du programme PRABAM

Attendu que la Municipalité a pris connaissance du Guide du
PRABAM et elle s'engage à en respecter toutes les modalités
s'appliquant à elle.

Attendu que le conseil municipal entérine et confirme la
réalisation des travaux visés par la reddition de comptes finale,
amendée s'il y a lieu;

Après analyse et discussion;

R-189-2022

IL EST PROPOSÉ par : Melyssa Talbot Blais

APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE :

La Municipalité a pris connaissance du Guide du PRABAM et
qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant
à elle.

Le conseil municipal entérine et confirme la réalisation des
travaux visés par la reddition de comptes finale, amendée s'il y a
lieu;

7 SPORTS ET LOISIRS

7.1 DEMANDE DE SOUS-TRAITANCE POUR LA PATINOIRE MUNICIPALE HIVER 2022-2023

Afin de s'assurer d'un service d'entretien et de déneigement de
la patinoire municipale pour l'hiver 2022-2023, le conseil
propose de demander des soumissions pour l'entretien.

Après analyse et discussion;

R-190-2022

IL EST PROPOSÉ par : Isabelle Furlotte

APPUYÉ par : Melyssa Talbot Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

De demander des soumissions pour l'entretien de la patinoire municipale pour l'hiver 2022-2023.

8 TRAVAUX PUBLICS

8.1 DÉNEIGEMENT DU SITE PATRIMONIALE ET DE LA RUE DU ROCHER 2022-2023

La Municipalité a reçu une soumission du même entrepreneur ayant effectué le déneigement de la rue Du Rocher et du Site Patrimonial depuis plusieurs années soit Ferme MAGI 2000 Inc.

La soumission pour la saison hivernale 2022-2023 est la suivante :

Rue du Rocher	1550\$ taxes en sus
Site Patrimonial	1445\$ taxes en sus

Après analyse et discussion;

R-191-2022

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

De retenir les services de l'entreprise Ferme Magi 2000 Inc. pour la saison hivernale 2022-2023 pour les montants suivants :

Rue du Rocher	1550\$ taxes en sus
Site Patrimonial	1445\$ taxes en sus

8.2 TRANSPORT DE LA NEIGE 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024

En 2021, la municipalité a demandé deux soumissions pour le transport de la neige pour les trois prochaines saisons hivernales.

Le seul soumissionnaire fut :

Monyvill enr.	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	1.00\$/ m cube	1.05\$/m cube	1.05/m cube.

9 EAU – AQUEDUC –EGOUTS

Aucun point

10 INCENDIE - SÉCURITÉ PUBLIQUE et/ou CIVILE

10.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DES INCENDIES POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2022

Le rapport mensuel du service des incendies pour le mois d'octobre 2022 est déposé au conseil.

10.2 SÉCURITÉ PUBLIQUE – SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Afin d'obtenir les services de protection de la Sûreté du Québec, la Municipalité doit déboursier annuellement un montant payable en deux versements à déterminer.

Pour l'année 2023, le montant total sera de 165 498\$.

À titre informatif;

Montant de la SQ en 2023	165 498\$
Montant de la SQ en 2022	162 253\$
Montant de la SQ en 2021	159 072\$
Montant de la SQ en 2020	155 953\$

Après analyse et discussion;

R-192-2022

IL EST PROPOSÉ par : Sandra Proulx

APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

De défrayer la somme de 165 498.00\$ demandée pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2023 et payable en deux versements.

11 URBANISME

11.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 280, CHEMIN SAINT-FRANÇOIS OUEST, LOT 6 307 526 DU CADASTRE DU QUÉBEC

La municipalité a reçu une demande de dérogation mineure :

ADRESSE : 280 chemin Saint-François Ouest

LOT : 6 307 526 du cadastre du Québec

DEMANDE : La demande de dérogation mineure a pour effet de permettre :

- a) La construction d'un nouveau silo sur la ferme Ledzep 2000 Inc. ayant une marge de recul latérale gauche de 7,26 mètres alors que le règlement de contrôle intérimaire no 2002-16 prévoit à son article 15 une distance minimale de 10 mètres de la ligne des terrains voisins;

Après analyse et discussion;

R-193-2022

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette

APPUYÉ par : Sandra Proulx

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'accepter la demande de dérogation mineure pour le 280, chemin Saint-François Ouest, lot 6 307 526 du cadastre du Québec.

12 DOSSIERS ET PROJETS EN COURS

12.1 DEMANDE DE DÉBOURSEMENT PROGRESSIF NUMÉRO 4 À L'ENTREPRISE LES CONSTRUCTIONS R. PARADIS POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION D'UNE ANNEXE ABRITANT UN ESCALIER D'ISSUE ET UN ASCENSEUR

Les travaux d'installation d'une annexe abritant un escalier d'issue et un ascenseur sont en cours. Sur recommandation de l'architecte, monsieur Luc Fontaine, un déboursement progressif au montant de 64 762.17\$ taxes incluses est à déboursier.

Après analyse et discussion;

R-194-2022

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'autoriser le déboursement progressif numéro 4 demandé pour les travaux d'installation d'une annexe abritant un escalier d'issue et un ascenseur, effectués par la compagnie Les Constructions R. Paradis au montant total de 64762.17\$ taxes incluses.

12.2 ATTESTATION DE FIN DES TRAVAUX POUR LA MONTÉE DE MORIGEAU, DOSSIER RIRL-2020-990

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud a pris connaissance et s'engage à respecter les modalités d'application des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du 16 août 2021 au 30 septembre 2021;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud transmet au Ministère les pièces justificatives suivantes:

- le formulaire de reddition de comptes disponible sur le site Web du Ministère;
- les factures, les décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées (coûts directs et frais incidents);
- la présente résolution municipale approuvée par le conseil attestant la fin des travaux;
- un avis de conformité, un certificat de réception provisoire ou définitive des travaux émis par un ingénieur, sauf pour des travaux de scellement de fissures, de rapiéçage mécanisé et de rechargement granulaire.

POUR CES MOTIFS,

Après analyse et discussion;

R-195-2022

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Melyssa Talbot Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Et adopté que le conseil de la Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

12.3 ATTESTATION DE FIN DE TRAVAUX POUR LA MONTÉE DE MORIGEAU DOSSIER CTX49326

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud a pris connaissance et s'engage à respecter les modalités d'application des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du 16 août 2021 au 30 septembre 2021;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud transmet au Ministère les pièces justificatives suivantes:

- le formulaire de reddition de comptes disponible sur le site Web du Ministère;
- les factures, les décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées (coûts directs et frais incidents);
- la présente résolution municipale approuvée par le conseil attestant la fin des travaux;
- un avis de conformité, un certificat de réception provisoire ou définitive des travaux émis par un ingénieur, sauf pour des travaux de scellement de fissures, de rapiéçage mécanisé et de rechargement granulaire.

POUR CES MOTIFS,

Après analyse et discussion;

R-196-2022

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Chantal Blanchette

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Et adopté que le conseil de la Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

13 CORRESPONDANCE

- 13.1 Confirmation du versement de la compensation 2022 pour la collecte sélective des matières recyclables
- 13.2 Proportion médiane et facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière Exercice financier 2023
- 13.3 Lettre de remerciement de la Fondation du Cegep de La Pocatière pour la contribution de la Bourse des Maires
- 13.4 Correspondance de monsieur Jacques Boulet concernant la protection du patrimoine religieux de Saint-François de la Rivière-du-Sud
- 13.5 Correspondance du Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches (RGFCA)
- 13.6 Correspondance de la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches

14 VARIA

Aucun point

15 PÉRIODE DE QUESTIONS

- 15.1 Quelques questions sont posées par des contribuables présents à la séance du conseil.
 - Une question de madame Samson
 - Une question de monsieur Blais pour la Montée de Morigeau
 - Une question de monsieur April concernant les VTT
 - Une question de madame Damphousse concernant le CPE

16 LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

L'ordre du jour étant épuisé,

R-197-2022

IL EST PROPOSÉ par : Isabelle Furlotte

APPUYÉ par : Sandra Proulx

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'accepter de lever la séance régulière du conseil. Il est présentement 20h20.

_____ Maire suppléant

_____ Directeur général

Je, Frédéric Jean, Maire suppléant de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.